

Mazan : le maire attribue leurs délégations à ses adjoints



Après avoir été désigné maire à l'issue du vote du conseil municipal du 3 juillet dernier, Louis Bonnet vient d'attribuer leurs délégations aux 8 adjoints élus lors de cette première séance.

Désigné parmi les 29 conseillers municipaux, il s'agit de :

- Georges Michel, 1^{er} adjoint, délégué à la communication et au patrimoine.
- Joséphine Audrin, 2^e adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'économie.
- René Cecchetto, 3^e adjoint, délégué à la sécurité, à la jeunesse et aux marchés.
- Geneviève Gaborit-Dupille, 4^e adjointe, déléguée aux finances et aux ressources humaines.
- Jean-Louis Bourrie, 5^e adjoint, délégué aux travaux, à la voirie et à l'environnement.
- Marie-Hélène Morel, 6^e adjointe, déléguée à la solidarité, aux seniors et au CCAS (Centre communal d'action sociale).



Ecrit par Echo du Mardi le 7 juillet 2020

- Silvère Jouberteau, 7^e adjoint, délégué aux affaires scolaires et au sport.
- Sophie Clément, 8^e adjointe, déléguée à la culture, aux festivités et à l'événementiel.